



# HAUTE ÉCOLE DE LA VILLE DE LIÈGE

## CATEGORIE PEDAGOGIQUE

### Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Maîtrise de la langue orale et écrite</i>	
Volume horaire : 60 h	Code cours : A131
Crédits ECTS : 4	Période : quad. I / II
	Département préscolaire
	Année d'études : première

Prérequis :

Compétence(s) prioritaire(s):

Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique ;  
Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

Ressources (formulées en termes d'objectifs) :

→ Savoirs :

Restituer et expliquer les règles grammaticales et témoigner de connaissances lexicales appropriées aux diverses situations de communication.

→ Savoir-faire :

\* Utiliser à bon escient les savoirs grammaticaux (orthographe et conjugaison, ponctuation, vocabulaire et style, cohérence et cohésion) ;

\* Pratiquer l'expression écrite et orale dans des situations de communication propres à la finalité professionnelle (énoncés utilitaires et littéraires) ;

\* Développer la lecture expressive.

→ Savoir-être :

\* Faire preuve d'attitude constructive face aux difficultés rencontrées ;

\* Faire preuve d'intérêt et d'ouverture pour la culture générale ;

\* Faire preuve d'esprit critique ;

\* Faire preuve d'autonomie dans la prise en charge de la progression personnelle.

Notion(s) développée(s) :

\* Notions de grammaire de phrase, de texte et de discours requises par les situations de communication proposées.

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

\* Rappels théoriques magistraux ou par les étudiants ;

\* Travaux de groupes ou individuels ;

\* Dictées ;

- \* Lectures à voix haute : albums, poésie (avec récitations) ;
- \* Tâches orale et écrite de compréhension et production.

Aide à la réussite :

- \* Tests de langage diagnostiques et formatifs ;
- \* Différenciation des apprentissages dans la mesure du possible ;
- \* Activités de remédiation organisées avant les épreuves de janvier et de juin ;
- \* Correction des épreuves ;
- \* Remédiation de travaux à la demande.

Evaluation :

- \* Formative en cours d'année (notation indicative, non prise en compte, lors des tests constituant une aide à la réussite et familiarisant chacun aux modes d'évaluation : compréhension des consignes, construction des réponses, observation des barèmes critériés, correction collective et analyse de diverses stratégies pertinentes de réponse) ;
- \* Certificative en janvier (épreuve orale dispensatoire à 6/10 ; celle-ci équivaut à 1/5<sup>e</sup> des points de l'année) et en fin d'année (100%).

Matériel :

- \* Dans la mesure du possible, deux ou trois ouvrages de référence conseillés par le professeur ;
- \* Notes de cours ;
- \* Albums pour enfants, recueils de poésie ;
- \* Travaux d'étudiants, littérature spécialisée

Bibliographie :

Dictionnaires

Le Petit Robert, éd. 2010

Le Petit Larousse illustré

Grammaires

BRAUN A., CABILLAU J.-F., *Le français pour chacun, Grammaire interactive de la phrase et du texte*, Waterloo, Plantyn, 2009.

GREVISSE, GOOSE, *Le bon usage*, Belgique, Duculot, 2007.

GOBBE et TORDOIR, *Grammaire française*, Bruxelles, Plantyn, 1984 (5<sup>e</sup> édition avec modifications orthographiques de 1990).

Conjugaison

- Bescherelle, *la conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 1997.

D'autres indications bibliographiques pourront être communiquées au cours.

Projets interdisciplinaires :  
Contribution aux aspects langagiers lors de projets interdisciplinaires tels que  
« Cap sur la lecture ».

Langue d'enseignement : Français